Date: Jeudi, Avril 20, 2023 11h38 CEST
De: CE EAFC <ce.eafc@ac-lille.fr>
Répondre à: CE EAFC <ce.eafc@ac-lille.fr>
Pour: liste.enseignants-public2d@ac-lille.fr, liste.cpe@ac-lille.fr, liste.resp.eple@ac-lille.fr

Bonjour,

En partenariat avec l'Autonomie Laïque de Solidarité, l'EAFC vous propose de participer à deux webinaires portant respectivement sur "les risques liés à l'usage du numérique" et "la protection fonctionnelle du fonctionnaire" :

INTITULE	**Les risques liés à l'usage du numérique**
PUBLIC CIBLE ET EFFECTIFS	Personnels enseignants et d'encadrement
PROBLÉMATIQUE	Apporter les connaissances précises du cadre juridique existant dans le contexte de la pratique du numérique et des réseaux sociaux dans la sphère scolaire
OBJECTIFS CONCRETS ET EFFETS ATTENDUS	Identifier et reconnaitre les situations à risque. Adopter des comportements préventifs (configuration des comptes sur les réseaux sociaux, anonymisation des profils), connaitre les réflexes à adopter face à des situations où les personnels sont victimes d'atteintes sur les réseaux sociaux, ou lorsque les élèves en sont victimes
COMPÉTENCES MAITRISÉES PAR LES BÉNÉFICIAIRES A L'ISSUE DE LA FORMATION	Maîtriser des notions de respect du droit d'auteur de la vie privée et du droit à l'image. Connaissance des infractions qui peuvent naître d'une violation des règles de droit sur internet, telles que le cyber harcèlement, la diffamation, les menaces.. Connaissance des sanctions encourues. Compréhension des parcours pré contentieux et contentieux pour faire cesser les atteintes sur internet.
DATE	Lundi 5 juin de 10h00 à 12h00
Intervenants :	Raphaël Thery (avocat) et Jérôme Wannepain (Personnel de direction)

https://eduline.ac-lille.fr/sofia-fmo-acad//default/session/preregistrationadd/globalSessionId/6246/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/83783|01|S1|2023-06-05_10:00:00|2023-06-05_12:00:00

INTITULE	**La protection fonctionnelle**
PUBLIC CIBLE ET EFFECTIFS	Personnels enseignants et d'encadrement
PROBLÉMATIQUE	L'agent public victime d'une infraction à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ou en raison de celles-ci, bénéficie de la Protection Fonctionnelle. Quelles en sont les caractéristiques ? Tous les agents sont-ils concernés ? Quelles démarches effectuer en vue de son obtention ? Existe-t-il des motifs de refus et quels recours sont possibles ?
OBJECTIFS CONCRETS ET EFFETS ATTENDUS	Apporter les connaissances précises du cadre juridique existants Permettre une réflexion partagée propice à adopter des comportements préventifs, connaitre les parcours judiciaires et les bons réflexes à adopter
COMPÉTENCES MAITRISÉES PAR LES BÉNÉFICIAIRES A L'ISSUE DE LA FORMATION	Maitrise de l'organisation du système judiciaire et de ses acteurs. Comprendre l'étendue de la responsabilité civile et de la responsabilité pénale des personnels de l'éducation nationale. Mieux appréhender les notions et les contours du devoir de surveillance ; de faute personnelle, de faute d'imprudence, de négligence, de faute caractérisée.
DATE	31 mai de 10h à 12h
Intervenants :	Intervention du vice-président nationale de l'ASL, Jean-Louis Linder, une avocate Mme Beaumont et M Wannepain

https://eduline.ac-lille.fr/sofia-fmo-acad//default/session/preregistrationadd/globalSessionId/6249/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/83784|01|S1|2023-05-31_10:00:00|2023-05-31_12:00:00

Avec mes salutations distinguées,

[redacted], Ingénieure de formation,coordonnatrice du pôle de formation de proximité,EAFC Lille